

Villecroze

Les Grottes

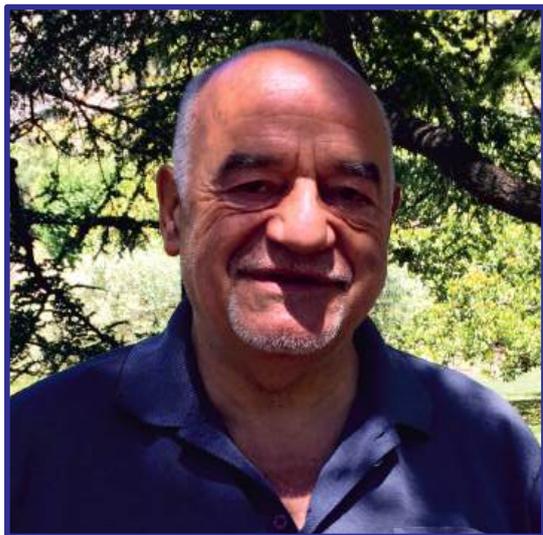


BULLETIN MUNICIPAL N° 52 | ÉTÉ 2025



Ville de
Villecroze
les grottes





SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 2
Le budget 2025	p 3
La bibliothèque	p 4
L'école	p 5
Services techniques et de l'eau	p 6
L'urbanisme	p 8
La police rurale	p 9
Service social	p 10
Culture et Bien-Être	p 11
Les domaines viticoles	p 12
Les associations	p 14
Les rendez-vous 2025	p 16
Etat civil	p 16

Bulletin municipal N° 52 ÉTÉ 2025

Responsable de publication :

Rolland Balbis, Maire.

Conception & Impression:

Rc Création Graphique.

Tirage : 1100 exemplaires

Crédit photo :

Service communication



QR-code à scanner pour accéder à l'application du totem numérique

Suivre les infos de la commune :

- site internet : <https://mairie-villegroze.fr/>
- Facebook : @mairievillegroze, page officielle
- application **Panneau Pocket**
- Totem numérique (et son application dédiée)

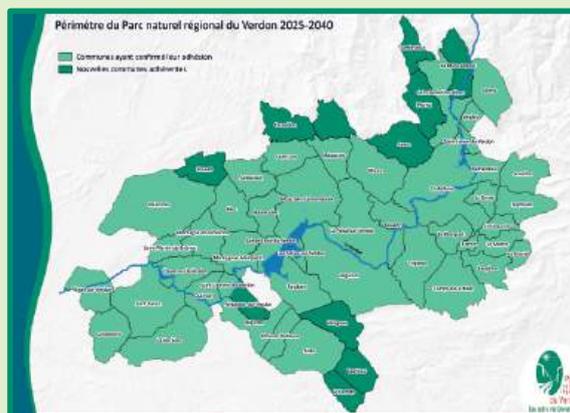
Chères villegroziennes, chers villegroziens

Le 19 mai dernier, le conseil municipal et moi-même avons délibéré l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme. Le document, dont la révision a été initiée en 2022, reflète notre vision de l'avenir et du développement de la commune. La prochaine étape sera la consultation publique à l'automne. L'application de notre futur PLU est indissociable de l'approbation du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT).

Le SCOT, véritable outil de planification de la communauté de communes, a été arrêté en juin.

Ce document, définissant des orientations et objectifs notamment en matière d'habitat, de consommation de l'espace, de transition énergétique, de gestion des ressources et des activités économiques, constituera la feuille de route jusqu'à l'horizon 2045 et s'imposera aux Plans Locaux d'Urbanisme qui doivent en respecter les grands principes.

Le SCOT est également un outil qui permettra de réguler les grands projets d'équipements structurants ou encore ceux en lien avec la production d'énergies renouvelables, en prenant en compte les grands paysages qui façonnent notre beau territoire et les enjeux environnementaux, dans la lignée de la charte du Parc Naturel Régional du Verdon. L'adhésion de la commune au Parc est pleinement officielle depuis le 30 avril.



La réfection des réseaux boulevard des Pins se finalise. La circulation de cette voie communale sera modifiée dès la fin des travaux. L'accès et la sortie des véhicules seront interdits depuis et vers la route d'Aups. La circulation restera possible jusqu'à l'allée des Lauriers.

À la suite de la fermeture du bureau de poste, les locaux appartenant à la commune sont désormais vacants. En partenariat avec les services de la Poste, la commune a souhaité déplacer le distributeur automatique de billets sur la façade du bâtiment rue de la Poste. Cet emplacement permettra un accès plus adapté et sécurisé. Des projets d'aménagements sont en cours d'étude pour l'avenir de l'ancien bureau de poste.

Comme chaque année, nous avons retrouvé avec plaisir nos manifestations printanières. La bourse aux plantes et le vide-greniers ont marqué le début des festivités qui rassemblent habitants et visiteurs.

Le village a accueilli début mai la deuxième édition des Haut-lympiades inter-écoles du Haut-Var pour une journée de sport scolaire. Je salue les enseignants et les partenaires pour l'organisation de cette journée sportive et festive pour les élèves.

Notre village s'apprête à accueillir, tout au long de la saison estivale, de nombreux visiteurs à la découverte des grottes, de son parc remarquable et de son patrimoine authentique.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, un bel été.

Le budget 2025

Le conseil municipal a voté en avril un budget conforme à l'idée du maintien des taux d'imposition, comme cela a été le cas depuis plus de sept ans.

Il est à souligner que, les taux d'emprunt ayant augmenté et les travaux prévus ayant été financés, le poids de la dette va fortement diminuer en 2025, passant de 581 000 à 447 000 euros. L'emprunt-relais, nécessaire pour combler le délai entre dépenses et versement des subventions leur correspondant, a pu être remboursé par anticipation.

Pour 2025, le budget voté s'établit à :

- 2 466 000 euros de fonctionnement
- 945 000 euros d'investissement.

Dans le budget de fonctionnement, 234 000 euros sont mis en réserve pour une éventuelle provision de la partie investissement.

28 030 euros ont été attribués comme subventions aux associations :

Académie 23	800 €
ADV	4 000€
ADV (exceptionnelle sous condition)	2 500€
AFA club automobile	3 000€
Assoc 1851	100€
APE	500€
CACS	1 000€
CACS (exceptionnelle sous condition)	1 000€
Donneurs de sang	200€
Escale Engagement Solidaire	200€
Espace Service Jeunesse Aups	500€
Judo club Salernois	400€

L'avenir	700 €
Leï Boutentrains	9 000€
Les amis des fleurs	1 300€
Lokacité	500€
PEP83	300€
Pompiers	150€
Recyclerie Lorguaise	300€
Restos du cœur	400€
Sahara Anmilale	140€
Société de chasse La Perdrix	540€
Tennis club du parc	500€

Parmi les investissements, sont prévus :

- 60 000 € pour diverses études. Une étude de structure pour l'église, dont la voûte est fissurée, est nécessaire. Une étude similaire pour le risque du plancher à l'étage des archives de la mairie doit être menée. Dans le cadre du marché de rénovation urbaine, le cabinet Alep doit fournir des études relatives à la restauration de la maison du parc, dite maison de l'Américain, ainsi qu'à l'aménagement et la finalisation de l'Aire Terrestre Educative (ATE), portée et développée par la classe de CM1. Ces études permettent d'identifier les aides financières pouvant être sollicitées. Enfin, une étude sur l'accessibilité des bâtiments communaux va être initiée.
- 40 000 € pour équiper la Maison des Associations d'un système de vidéo-projection performant
- 30 000 € pour le déplacement et le réaménagement du local du DAB (Distributeur Automatique de Billets)
- 30 000 € pour la façade arrière du bâtiment de la mairie. Côté jardin, la façade n'avait pas connu de réfection lors du transfert de la mairie dans la bâtisse. Des problèmes d'étanchéité sont à régler.
- 20 000 € pour les radars pédagogiques. Les trois radars déjà présents sont à changer et deux vont être ajoutés sur la RD 560, axe très fréquenté qui va des Esparrus à Salernes.
- 17 000 € pour les ordinateurs de l'école
- 10 000 € pour de l'outillage dédié aux services techniques, dont un échafaudage, un kärcher, une scie à ruban.

La mairie est ouverte au public

du lundi au vendredi
8h30 - 12h

lundi et mercredi
13h30 - 16h30

Téléphone : **04 94 70 63 06**

Courriel : accueil@mairie-villecroze.fr

Urbanisme

lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 - 12h

Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.fr

Service social

lundi 13h30-16h30

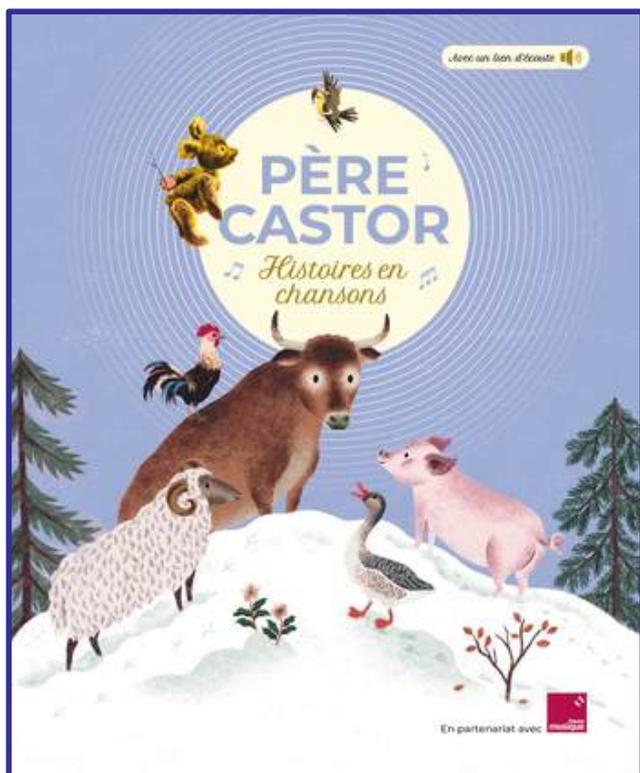
et sur rendez-vous en cas d'urgence

Courriel : ccas@mairie-villecroze.fr

Affaires scolaires, élections

du lundi au vendredi
8h30 - 12h

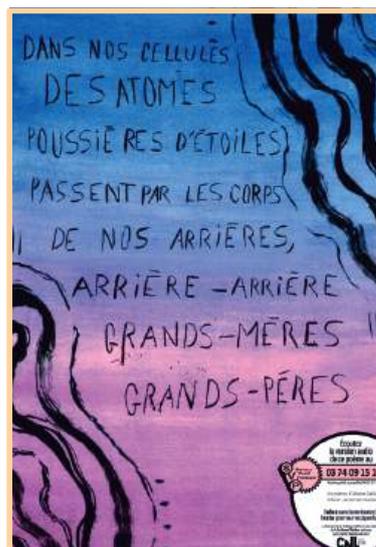
Courriel : election@mairie-villecroze.fr



Le partenariat avec l'école

- L'Académie Musicale de Villecroze a fait don à la bibliothèque de l'ouvrage *Père castor : histoires en chansons*, fruit d'une collaboration entre l'Académie, Radio France et les éditions Flammarion. Lors d'une séance à la bibliothèque, chaque classe a pu découvrir un des contes mis en musique dans le recueil. Les versions audio sont en ligne sur le site de France Musique : https://www.radiofrance.fr/francemusique/podcasts/serie_les-histoires-du-pere-castor-en-chansons
- Pour la troisième année consécutive, la bibliothèque a participé avec la classe de CM1 à l'opération Les Petits Champions de la lecture. C'est Amao qui s'est distingué et est allé, en mars, représenter l'école à la finale départementale se tenant à Trans-en-Provence.
- Les élèves de CM2 ont contribué, par leurs dessins ou leurs lectures, au prix Manga Toshoten, organisé par la médiathèque de Brignoles et qui permet de découvrir une sélection soignée de mangas jeunesse. Pour le concours de dessins, sur le thème Sumo-torii, un grand bravo à Mélina, élève à Villecroze, qui l'emporte dans la catégorie moins de 12 ans ! Lucas, lycéen de Villecroze, se voit distingué par tirage au sort pour ses votes de mangas en catégories Shoyo et Seinen.

Votre bibliothèque est ouverte :
Mardi 16h - 18h
Mercredi 10h - 12h et 15h - 18h30
Jeudi 10h - 12h
Samedi 10h - 12h30



Une des affiches du Serveur Vocal Poétique, appelé lors de la soirée-lecture et offrant des versions audio de poèmes contemporains

La **Nuit de la lecture**, qui se tient habituellement en janvier, a pris cette année des quartiers de printemps. Entremêlant les thèmes du patrimoine, thème national des Nuits de la lecture, et de la poésie, en écho au Printemps des Poètes, la soirée-lecture du 20 mars a donné à entendre des textes variés pour un tour d'horizon éclectique.

Prix des Lecteurs du Var

Pour la 5^{ème} fois, la bibliothèque participe au Prix des Lecteurs du Var, porté par la Médiathèque départementale. Une belle occasion de découvrir 3 albums jeunesse, 3 BD ados et 3 romans adultes.

A ne pas manquer : le spectacle **jeudi 9 octobre**, par la compagnie Artmacadam qui déploiera sa palette artistique autour du roman *Le lit clos*.



Romans adultes en lice
pour le Prix des Lecteurs du Var 2025

Nous joindre :
04 94 67 33 96

bibliotheque@mairie-villecroze.fr

Suivre notre activité :

Facebook : Bibliothèque Municipale de Villecroze
@bibliothequevillecroze

Site : <https://mairie-villecroze.fr/vivre-a-villecroze/bibliotheque/>

Tumblr : bibliocroze <https://bibliocroze.tumblr.com/>

Du sport

Suite au succès des Haut-lympiades 2024, organisées en écho aux Jeux Olympiques de Paris, une deuxième édition a vu le jour en mai 2025. Pour cette session, cinq écoles se sont données rendez-vous : Aiguines, Bauduen, Les Salles-sur-Verdon, Tourtour et Villecroze, qui a accueilli la rencontre. Réparties sur plusieurs sites - le city stade, les terrains de tennis, le théâtre de Verduze, la maison des associations -, les épreuves ont rassemblé 8 équipes aux couleurs de 8 pays : Angleterre, Australie, Costa Rica, Inde, Jamaïque, Japon, Madagascar et Papouasie Nouvelle-Guinée. Après une cérémonie d'ouverture officielle, les équipes ont concouru toute la journée dans de nombreuses disciplines : biathlon, course de draisienne, ceci-parcours (parcours à l'aveugle), lutte (le hérisson et queue du renard), pétéca (sport traditionnel brésilien), lancer sur cible ronde, parcours au zoo, jeu du morpion et pétanque. Une cérémonie de clôture avec goûter, annonce des résultats et remise des médailles a conclu cette belle journée sportive et collective.



Cérémonie d'ouverture des Haut-lympiades au Théâtre de Verduze, sous un temps gris mais clément, mai 2025

De la musique

Le projet opéra a fédéré toutes les classes, de la petite section de maternelle au CM2. Après une répétition générale à la salle donnée pour le public senior, c'est au cœur du village, sur la place, que les enfants ont interprété fin juin l'opéra *Un poirier m'a dit*. Ce conte musical de Michèle Bernard, axé sur la nature, déploie l'histoire d'un poirier, à hauteur d'arbre et d'animaux.

L'école tient à remercier tous les partenaires dont le soutien financier, humain ou matériel a été essentiel à l'organisation de ces Haut-lympiades : APE, CDOS 83, Conseil départemental du Var, Crédit Agricole, EDF, Intermarché Salernes, les mairies des écoles participantes, la Poterie du Soleil, RC création graphique, SNTC, la Trousse à Projets.



Dos d'un tee-shirt réalisé pour l'édition 2025 et pouvant être réemployé lors d'éditions futures

Des au revoir

Après de belles années passées à nos côtés et à ceux de vos enfants, nous disons au revoir à

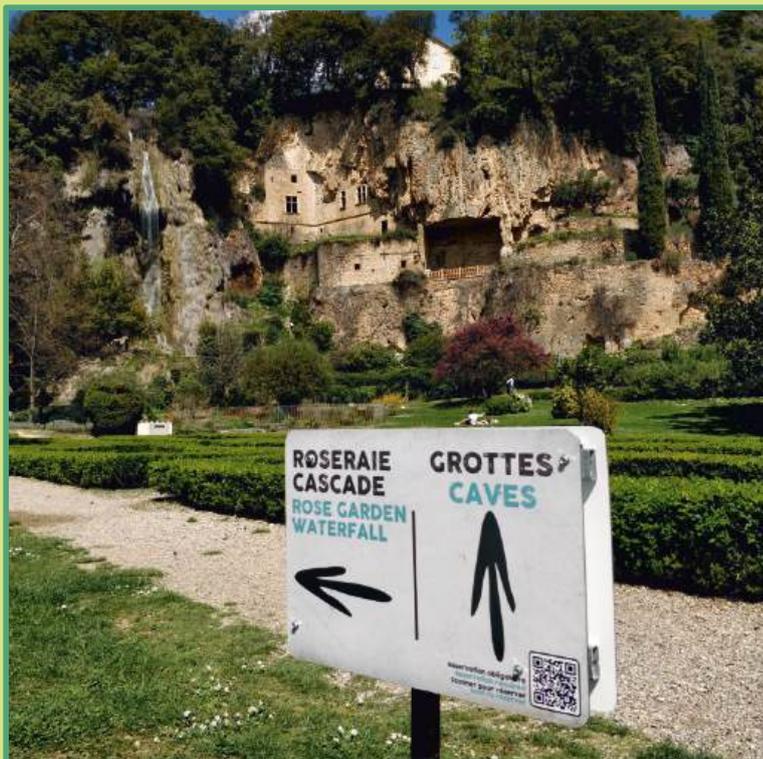
- Catherine Camus, responsable de la restauration scolaire. Employée municipale pendant 30 ans, Catherine est passée en cuisine dès 2000 et a ainsi régalié de nombreuses cohortes d'enfants. D'ailleurs, à leur arrivée au collège, beaucoup d'entre eux regrettaient sa cuisine.
- Patricia Spranghers, enseignante à Villecroze depuis 2008. Après avoir longtemps enseigné aux élèves de CP et donc appris à lire à nombre de villecroziens, Patricia a conclu sa carrière avec une classe de CE1-CE2. Nous leur souhaitons une longue et belle retraite !

Parc municipal

La signalétique pour l'accès aux grottes a été refaite. Plusieurs restanques et volées d'escaliers ont été équipées par une entreprise locale de garde-corps en fer forgé. Au total, 45 mètres à la fois esthétiques et sécurisants ont été déployés dans le parc.

Le charançon du palmier avait attaqué les palmiers du parc il y a de cela plusieurs années, obligeant à en abattre plusieurs. Les rares palmiers survivants, de l'espèce Phoenix, subissent à leur tour les assauts du charançon. Des palmiers de l'espèce Washingtonia, réputée moins sensible à l'insecte, vont être plantés. Sur les conseils avisés d'Alex, jardinier municipal, des restanques un peu à l'écart vont bénéficier d'une mise en valeur végétale.

Sur le parking du Pré de Fine, qui pour bien des visiteurs offre un préambule à la découverte du parc, l'évolution des plantations effectuées lors de l'aménagement couplée au besoin de visibilité pour le stationnement et la circulation ont conduit à déplacer certaines graminées et à remodeler leur implantation.



Une nouvelle signalétique dans le parc

Les entrées du village

De nouveaux panneaux marquent certaines entrées sur le territoire de la commune :

- en provenance de Flayosc, le panneau touristique a été remplacé par une version rafraîchie et plus valorisante
- aux entrées côté Aups et Draguignan, un panneau aux couleurs de la Région Sud affiche le soutien de la région à la commune
- le Conseil départemental avertit en amont des accès au village que la circulation y est désormais interdite pour les véhicules de plus de 19 tonnes



où les nombreux garde-corps offrent un cheminement sécurisant

Des travaux

La mairie a entrepris de rénover intégralement un appartement situé rue Roger Maurice dans l'immeuble Le Gardenia. Une partie a été effectuée en régie, une autre partie confiée à des entreprises locales dont l'entreprise Paillart pour l'électricité, Frédéric Roux pour la plomberie, Patrice Pierantoni pour le carrelage et les peintures de Gabriel. L'appartement pourra, dès le second semestre 2025, être mis en location.

La fontaine située place Général de Gaulle a été équipée ce printemps d'une pédale permettant la distribution d'eau. Ce dispositif discret, relié à une électrovanne, n'est actif qu'en journée. Dans le respect d'éventuelles restrictions liées à la sécheresse et un souci d'usage raisonné de la ressource, il offre un accès ponctuel à l'eau. La fontaine de la Marianne sera équipée prochainement de manière similaire.



La fontaine sur la place, accolée à l'école, avec son mécanisme de distribution d'eau, discret mais visible

Le suivi hydrologique

Le Syndicat Mixte de l'Argens édite régulièrement des bulletins de suivi concernant le bassin versant de la Bresque, dont Villecroze fait partie. Ces bulletins sont consultables sur le site de la mairie, à la rubrique Service de l'eau, ainsi que sur le totem numérique, librement accessible en façade de la mairie.

Le bulletin de mai 2025, dernier disponible à l'heure où nous écrivons, se concluait de façon engageante : « Les précipitations hivernales et du début de printemps sont excédentaires et ont permis une recharge de la ressource en eau souterraine et superficielle. »

Les travaux

Les travaux boulevard des Pins ont permis de remplacer toutes les canalisations d'eau potable ainsi que 80 % des canalisations d'assainissement. Le maillage de réseau – c'est-à-dire le raccordement entre eux de différents secteurs de canalisation - avec la route d'Aups a été finalisé. Etayés par de fines expertises, ces travaux d'amélioration du réseau s'intègrent également dans la défense incendie.

La réfection des enrobés de ce quartier est prévue dans l'été 2025.

Au printemps, d'importants travaux ont été réalisés sur le réseau d'eau du réservoir de la Colle aux Esparrus. Il s'agissait de reprendre les conduites dans le secteur du rond-point des Esparrus, en les mettant aux normes actuelles, en particulier pour le diamètre, et en équipant les regards de réducteur de pression et d'un compteur de sectorisation. Comme souvent pour les interventions souterraines, les travaux ont été préparés sur plan, ici à partir du plan de récolement élaboré par le département lors de la construction du rond-point. Comme souvent, le démarrage des travaux sur le terrain a mis en évidence des différences par rapport au plan et soulevé des besoins qui n'avaient pu être estimés au préalable. De ce fait, de nouveaux travaux viendront compléter cet automne ceux déjà réalisés dans ce secteur.

Du nouveau sur les factures

Suite à des évolutions réglementaires concernant les redevances versées à l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, des changements sont apparus sur les factures 2025. La redevance pour pollution domestique et celle pour la modernisation des réseaux de collecte sont remplacées par les :

- redevance consommation d'eau, fixée à 0,43 € HT/m³
- redevance performance réseau d'eau, fixée à 0,01 € HT/m³
- redevance performance réseau assainissement, fixée à 0,009 € HT/m³

La redevance Préservation des ressources en eau, fixée à 0,10 € HT/m³, est conservée.

Ces modifications ont été votées en conseil municipal. Concrètement, l'effet pour les personnes se voyant facturer à la fois eau et assainissement est quasi-neutre tandis qu'il est plus marqué pour les personnes n'ayant qu'une facturation eau.



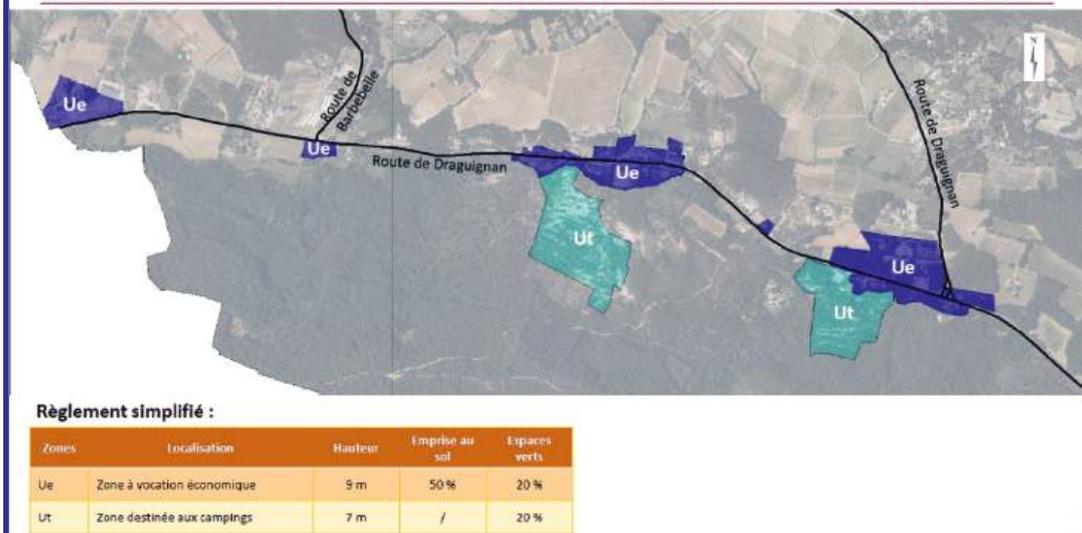
Villes et villages étoilés

Dans le sillage de son adhésion au parc naturel régional du Verdon, la commune de Villecroze a sollicité sa labellisation Villes et villages étoilés, label décerné par l'ANPCEN (Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne). Ce label récompense les actions menées pour limiter l'impact de l'éclairage public sur la vie nocturne. En effet, au-delà de la consommation énergétique excessive, la pollution lumineuse est nocive pour la biodiversité. Elle vide par exemple les espaces naturels de la faune, en particulier les insectes, attirés et piégés autour des points lumineux. La commune s'est engagée au niveau de l'éclairage public avec des luminaires peu impactants sur la faune nocturne et des mesures d'extinction nocturne.

En éclairant le moins possible, avec des pratiques ajustées au plus près des besoins, l'éclairage privé – le vôtre, celui de vos habitations et chemins – peut aussi participer à cette préservation de la nuit.

Plan local d'urbanisme (PLU)

Le projet de PLU : Les zones urbaines à vocation économique

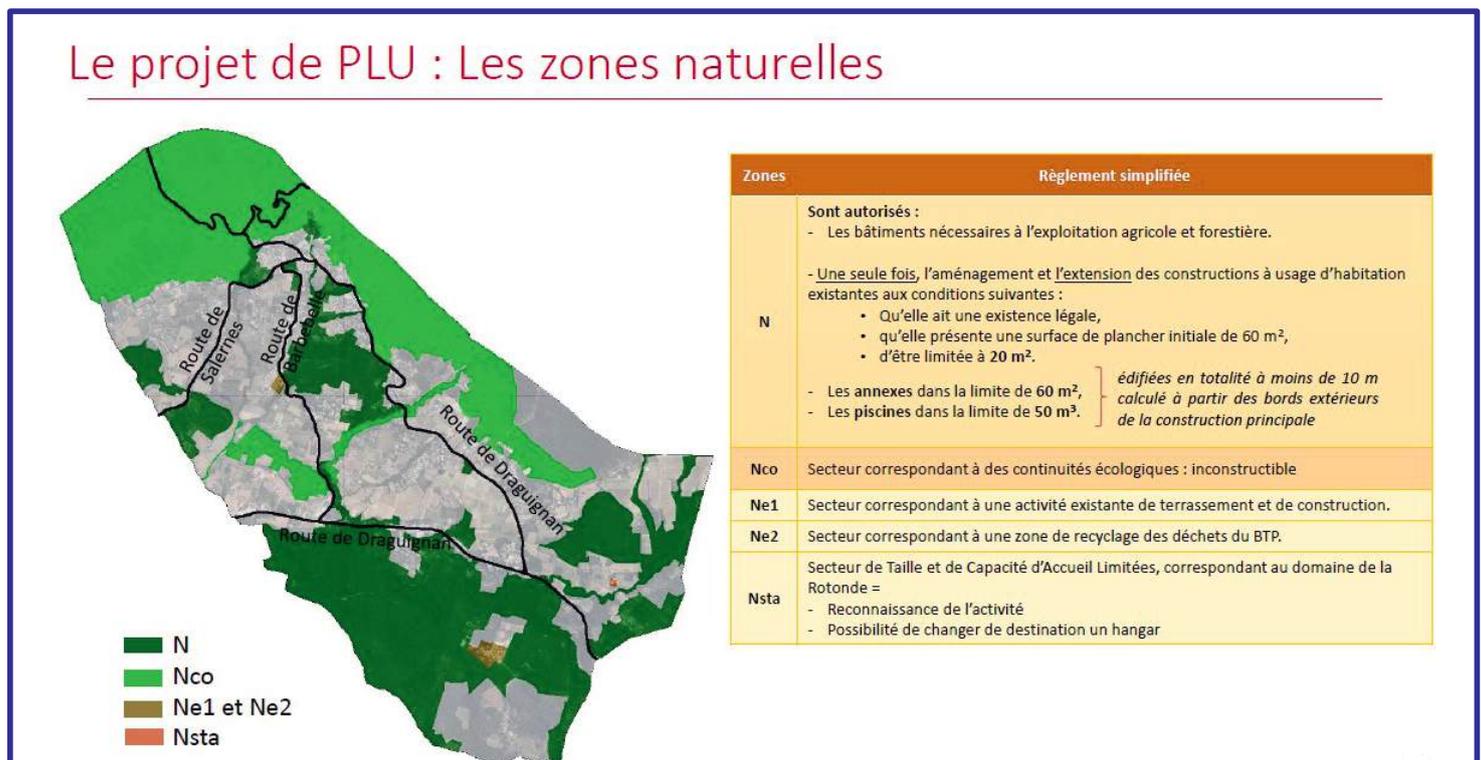


Extraits du projet de révision du PLU, présenté en mars 2025

L'arrêt du projet de plan local d'urbanisme par délibération du conseil municipal marque une nouvelle étape dans la révision prescrite en février 2023. Cette décision acte l'ensemble des pièces composant le dossier (rapport de présentation, programme d'aménagement et de développement durable, orientations d'aménagement et de programmation (OAP), règlement écrit et graphique, annexes). Les documents sont consultables en mairie.

Les deux prochaines étapes sont la consultation des personnes publiques associées (Etat, partenaires publics, chambres consulaires) suivie de l'enquête publique qui se tiendra à l'automne. Les dates précises seront communiquées ultérieurement.

Le projet de PLU : Les zones naturelles



Numerue

En partenariat avec les services de la Poste et conformément à la loi 3DS, la commune finalise la création de la Base Adresse Locale (BAL). Ce travail de refonte de l'adressage communal a pour objectif de géolocaliser toutes les adresses (habitations, commerces, bâtiments publics, etc.).

Une fois publiée et certifiée, la Base Adresse Locale (BAL) garantit une meilleure prise en compte des adresses dans les différents systèmes d'information des acteurs, publics ou privés (services de secours, GPS, livraisons).

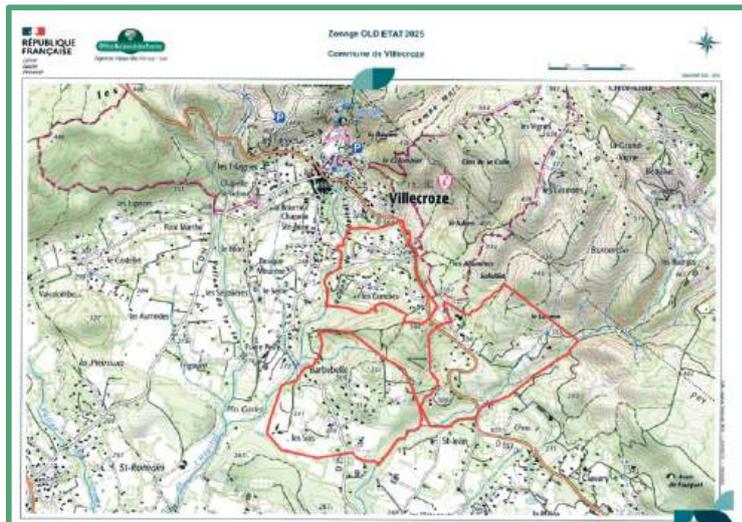
La mise à jour de l'adressage consiste à renommer et numéroter les voies conformément aux prescriptions des services de la Poste. Une réunion d'information sera organisée prochainement.

Débroussailler, une obligation

En avril, la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) du Var et l'ONF (Office National des Forêts) ont effectué des contrôles informatifs et préventifs concernant la mise en œuvre des obligations légales de débroussaillage. En raison de risque incendie particulièrement prononcé, la tournée s'est concentrée sur les quartiers suivants : les hauts des Combes, les Combes, Soleillat, Barbebelle, les Suis, Alumines, Saint-Jean.

Parmi les points contrôlés :

- maintien des premiers feuillages des arbres à une distance d'au moins 3 mètres de toute construction
- coupe et élimination des végétaux morts, malades ou dominés
- éloignement des houppiers des arbres d'au moins 3 mètres les uns des autres
- pas de bouquets d'arbres à moins de 20 mètres d'une construction
- coupe de la végétation herbacée et ligneuse basse
- ratissage et élimination des feuilles mortes et aiguilles dans un rayon de 20 mètres autour de toute construction
- pas de haie séparative en-deçà de 3 mètres des constructions
- débroussaillage des voies d'accès sur 2 mètres de profondeur
- élagage des branches basses.



A l'avenir, des sanctions pourront être appliquées en cas de non-respect des obligations :

- 100 € d'astreinte par jour de retard dans le débroussaillage à partir de la mise en demeure
- amende administrative calculée par m² non conforme
- amende pénale
- condamnation jusqu'à un an d'emprisonnement et 15 000 €.

Halte aux dépôts sauvages

Nos services constatent encore trop souvent des dépôts sauvages qui enlaidissent notre territoire et détournent le personnel municipal de ses missions. En effet, le nettoyage des lieux souillés de la sorte mobilise les ressources municipales (temps, personnel, véhicule) alors qu'il y a tant à faire par ailleurs.

Nous vous rappelons que la police rurale est habilitée à verbaliser ce type d'infraction sur la commune.



Dépôt sauvage sur la commune, débordant des containers et sur la chaussée



mêmes objets, remplissant toute la benne du camion municipal, après ramassage par nos services !

Circulation et stationnement

Depuis fin mai, la traversée du village par les routes départementales 557, 51 et 251, est interdite aux véhicules de plus de 19 tonnes. Des itinéraires alternatifs sont possibles, via Aups, Salernes ou Tourtour.

D'autre part, sur le parking du Pré de Fine, est interdit le stationnement des poids lourds, campings-cars, caravanes, autocaravanes et véhicules aménagés. Sur le parking de la crèche, le stationnement de ces véhicules est possible pour une durée maximum de 24 heures.

Plateforme de répit du Haut-Var

La plateforme de répit (FPR) a été mise en place en juillet 2024 pour informer et soutenir les aidants non professionnels prenant soin de personnes en perte d'autonomie ou handicapées.

Elle propose des services gratuits (informations et conseils par des professionnels) et payants (participation pour certaines activités ou pour le relayage avec un reste à charge) autour de quatre axes d'intervention :

- **information** sur les aides disponibles, sur les maladies neuro-évolutives et la santé des aidants
- **soutien** par l'organisation de cafés itinérants pour briser l'isolement ou par des entretiens individuels avec une psychologue
- **répit** via des activités dédiés aux aidants, de l'aide à domicile ou encore un accueil temporaire du proche aidé
- **activités** avec des sorties conviviales ou culturelles et des accompagnements bien-être.

Contact : **04 94 60 22 95** / pfr@ehpad-aups.fr

Centre de Ressources Territorial (CRT) du Haut-Var

Face aux enjeux du vieillissement et aux besoins croissants des personnes en perte d'autonomie, le CRT offre une alternative à l'entrée en établissement et permet de :

- prolonger le maintien à domicile en toute sécurité
- coordonner les interventions des professionnels de santé
- apporter un accompagnement sur mesure
- renforcer la prévention, la lutte contre l'isolement et l'accès aux soins .

Contact : **04 94 60 22 95** / crt@residence-lasource.fr



Atelier smartphone, animé par Mélanie Moulary

Les ateliers

Après les ateliers Sophrologie et Equilibre en début d'année, les ateliers de printemps ont fait le plein de participants :

- smartphone, 4 séances en mars-avril. Cet atelier a eu beaucoup de succès, à tel point que, pour satisfaire les demandes, nous réfléchissons à une possible reconduction.
- réflexologie et automassage, 4 séances en avril-mai.
- marche active, 4 séances en mai-juin.

Pour cet automne, deux ateliers sont déjà prévus :

- Cap Bien-Etre ou Comment provoquer détente et calme face aux épreuves de la vie, grâce à ses ressources personnelles, une alimentation équilibrée et une vie sociale engagée, 4 séances à partir de mercredi 3 septembre.
- Nutrition, avec une diététicienne-nutritionniste qui vous aidera à faire des choix éclairés pour un bon équilibre alimentaire, 5 séances à partir de mercredi 5 novembre.

Les inscriptions se font auprès du service social au **04 94 70 73 83**.

Pour faciliter une prise en charge par les secours **en cas d'urgence**, une fiche de renseignements individuelle peut être remplie par vos soins. Le formulaire est disponible sur demande au **04 94 70 73 83** ou par mail : ccas@mairie-villemcroze.fr.

Les permanences sociales

- Le service social vous accueille en mairie aux horaires suivants : lundi 13h30 - 16h30 / **04 94 70 73 83**.
- L'entraide sociale peut fournir des renseignements sur les différentes possibilités d'aides à domicile et aider à constituer les dossiers APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) : en mairie le 1^{er} mardi du mois, sur rendez-vous au : **04 94 92 27 08**
- L'assistante sociale assure une permanence :
 - en mairie de Villecroze le 1^{er} vendredi du mois, sur rendez-vous au : **04 83 95 59 60**
 - en mairie de Salernes le mercredi matin.
- L'Espace France Services d'Aups est ouvert :
 - 9h-12h du lundi au vendredi
 - 13h30-16h30 mardi et vendredi
 - 04 98 10 29 43**.

Une bonne dose d'humour

Début mars, le spectacle *Villecroze invite l'humour* a fait salle comble. Inscrit dans la tournée du festival itinérant *Mon village invite l'humour*, ce spectacle a vu trois humoristes, pratiquant des styles différents, se succéder sur scène et susciter dans la salle joie et rires. Rendez-vous en mars 2026 pour la seconde édition.

Et une ration de théâtre

La compagnie de théâtre itinérant La Passerelle, dont vous avez peut-être déjà apprécié les spectacles - joués en plein air quand les circonstances le permettent -, sera de passage dans notre commune **vendredi 1^{er} août**. Laissez-vous porter par leur jeu et le plaisir du théâtre !



Bientôt, la salle se remplira aussi de rires avec ce premier festival d'humour



La chapelle Sainte-Anne

Les fresques et vitraux qui ornent la chapelle, réalisations des artistes Bernard Morteyrol, Claude Gauthier et Reine Collin, peuvent se découvrir en visite autonome. Il suffit de contacter l'office de tourisme au **04 94 67 50 00** et d'y laisser, en échange de la clé, une pièce d'identité qui sera restituée au terme de la visite.

Grottes Fortifiées de Villecroze

Ouverture le 2 avril 2025

(Ouverture du site de réservations à partir du 24 mars 2025)

HEURES DE VISITES	
AVRIL / MAI / JUIN	: du mercredi au dimanche et jours fériés Visites à 13h - 14h - 15h et 16h
JUILLET / AOUT	: tous les jours Visites à 10h - 11h - 12h - 14h - 15h - 16h et 17h
SEPTEMBRE	: du mercredi au dimanche Visites à 10h - 11h - 14h - 15h et 16h
OCTOBRE	: mercredi, samedi, dimanche Visites à 13h - 14h et 15h

RESERVATIONS SUR WWW.GROTTE-VILLECROZE.FR

SALON DU BIEN ETRE *et de la* CRE'ACTIVITE

4 et 5 octobre 2025

entrée gratuite

MAISON DES ASSOCIATIONS VILLECROZE

10H - 18H

Isabel ROBERT

06 16 99 10 40

Bien-Être et Cré-Activité

Depuis 2023, se tient à Villecroze un salon du Bien-Etre et de la Cré'Activité, mettant en avant les talents locaux spécialisés dans le bien-être du corps, de l'esprit et de l'habitat.

Une quarantaine d'exposants (thérapeutes, praticiens, artisans, créateurs et commerçants) et de nombreuses animations (conférences, ateliers, massages) contribuent au succès de ces deux jours dédiés au bien-être, à la synergie, à l'harmonie.

Un espace restauration, grâce au savoir-faire gourmand d'Oana, est prévu.

Venez découvrir le salon les 4 et 5 octobre, et pourquoi pas, gagner un des nombreux lots de la loterie quotidienne !

Contact: Isabel Robert, thérapie holistique et organisation d'événements **06 16 99 10 40**

Le Barretian

Le domaine du Barretian, situé au sud de Villecroze, produit du vin et de l'huile d'olive AOP Provence en agriculture biologique.

Notre **vignoble** de 8 hectares, composé de quatre parcelles, a été implanté en 2019 et 2020 sur d'anciennes pâtures, en préservant la biodiversité et les caractéristiques naturelles du terrain. Nos cuvées sont avant tout l'expression de ce que nous aimons et souhaitons partager. Notre approche est de révéler l'expression du terroir, de chaque cépage sur chaque parcelle.

Le Barretian c'est la diversité, la production de vins en monocépages (IGP Var – Coteaux du Verdon), rouges ou blancs, mais aussi la liberté de créer quelques assemblages selon nos inspirations, bien que nos terres soient classées en AOP Coteaux Varois. Nous limitons notre production à 300-600 bouteilles par cuvée.



Vue sur le domaine du Barretian

Les vignes, entourées de cystes, romarins et thym, sont taillées manuellement et ébourgeonnées rigoureusement pour réguler leur rendement. Les vendanges, effectuées tôt le matin, sont manuelles.

Notre **oliveraie** de mille arbres, exposée au sud à 350-400 mètres d'altitude, produit une huile au "fruité vert", l'unique huile d'olive AOP Provence de Villecroze.

Les olives sont récoltées tôt dans la saison (octobre à début décembre) de manière traditionnelle grâce à des peignes et des filets posés au sol. Les fruits sont triturés à froid rapidement après leur récolte pour préserver fraîcheur et intensité aromatique. L'huile est filtrée pour ralentir l'oxydation et garantir une meilleure stabilité dans le temps. Nous contrôlons tout le processus, de la culture à la mise en bouteille, aussi bien pour notre vin que pour notre huile d'olive.



Le point de vente du domaine Saint-Jean

Domaine Saint-Jean

Le Domaine Saint-Jean de Villecroze compte 15 hectares de vigne répartis sur deux appellations d'origine protégée (AOP) : *Côtes de Provence* et *Coteaux Varois en Provence*, d'où sont issues deux gammes de vins blancs, rosés et rouges.

Tous les raisins sont vendangés à la main de nuit afin de préserver leur fraîcheur et leur qualité et démarrer ainsi la vinification à basse température.

Pour découvrir le domaine, un joli sentier de randonnée balisé, protégé et accessible à tous vous emmène parmi une grande diversité d'espèces végétales. Vous y croiserez également une magnifique cascade de tuf calcaire.

Un petit détour au caveau en fin de promenade pour une dégustation gratuite vous invite à découvrir les différentes cuvées élaborées au domaine ainsi que des produits du terroir.

Contacts : **04 94 70 63 07**

contact@domaine-saint-jean.com

Site : www.domaine-saint-jean.com



Soirées dégustation au domaine viticole

CHÂTEAU THUERRY
83690 Villecroze

Jeudi 26 juin 18h-21h
Jeudi 17 juillet 18h-21h
Jeudi 7 août 18h-21h

Musique live
dégustation
food truck

Entrée libre
Reservation souhaitée
04.94.70.63.02
chateauthuerry.com



Château
THUERRY
Grand vin de Provence

Château de Majoulière



Les cuves au Château de Majoulière

Le Château de Majoulière, fondé en 2007, se situe entre Villecroze et Salernes, en bas de la colline de Tourtour. Notre humble domaine de 13 hectares est classé en AOP Coteaux Varois de Provence.

Anciennement nommé Domaine des Cadenières, ces terres ont été longtemps travaillées par la famille Constans. Une partie du vignoble a donc plus de 40 ans

Fanny la propriétaire actuelle, après vingt ans passés dans le monde industriel, un diplôme de sommelier-conseil et WSET 4, suit son cœur et se lance en 2022 avec son frère Niko pour réaliser son rêve viticole.

Vous trouverez au domaine les cépages typiques de la Provence tels que Syrah, Grenache, Cinsault, Cabernet Sauvignon ou encore Rolle et Sauvignon blanc.

Les méthodes de production sont respectueuses et fidèles à la nature. La maîtrise de la culture suit les processus de l'agriculture raisonnée.

Par exemple, les plants sont taillés à faible rendement afin d'obtenir des raisins assurant des vins de qualité. La récolte se fait de nuit afin de travailler le raisin à basse température. Cela permet de préserver l'intégrité des raisins lors de l'acheminement vers le chai, de travailler un fruit frais et d'améliorer la finesse du vin.

Après la vinification, vient le temps de l'élevage : certaines cuvées (vins rouges et blancs) mûrissent en fûts de chêne durant au moins 12 mois.

Nous sommes convaincus que seul l'équilibre naturel permet de façonner des vins vibrants, riches de sens et de saveurs. De la plantation des vignes jusqu'à la mise en bouteille de nos vins, tout est fait sur place.

Aujourd'hui le domaine est représenté par 8 cuvées (2 blancs, 2 rosés, 4 rouges et un blanc de macération, le fameux vin orange). Le temps des vacances ou d'un week-end en Provence, que vous soyez novice ou bien fin amateur de vins, visitez notre domaine familial et chaleureux pour déguster et découvrir nos cuvées.

Contacts : **06 86 53 52 53**

Site : www.chateaudemajouliere.fr

Valcolombe

Ma première visite à Valcolombe avec Marie-Hélène, mon épouse : un coup de foudre ! Valcolombe... Un lieu enchanteur où beauté, harmonie et bien-être se disputent à l'ombre de vins élégants et charmeurs. Le vignoble s'étire sur un terroir généreux de 6 hectares, entouré de cyprès et d'oliviers, gardé par une vieille bastide provençale au pied des collines de Tourtour.

Nos premiers amours avec les grands vins remontent à loin : les châteaux du bordelais, les plaines du nord, une liaison de 18 ans avec une grande maison de champagne rémoise, des rencontres avec des terroirs viticoles exotiques en Australie et Nouvelle-Zélande.

Puis, je suis revenu à mes racines, au berceau des toiles de mon grand-père maternel, le peintre Charles Camoin, tout en rejoignant aussi l'histoire de ma famille paternelle qui a marqué Saint-Tropez avec notamment le musée de l'Annonciade et les usines de câbles sous-marins.

Avec la complicité de l'oenologue renommé Bruno Tringali, nous mettons tout en œuvre pour poursuivre la quête permanente de l'excellence de ses vins, conjuguant vendanges manuelles, vinification par cépage et utilisation des techniques modernes. Nous produisons des vins cousus main avec dix cépages différents, ce qui donne une grande richesse pour les assemblages.

Nous vous invitons à venir à dans ce domaine d'exception qu'est Valcolombe pour découvrir à la fois la beauté des paysages et nos vins qui sauront vous faire rêver et vous séduire !

Contacts : **04 94 67 57 16** et **06 79 61 20 13**

valcolombe@wanadoo.fr



Les vignes de Valcolombe

Association des Parents d'Élèves (APE)

Voilà déjà un an que l'APE de Villecroze a vu le jour et, grâce à l'implication de chacun, nos différentes manifestations ont permis de récolter des fonds entièrement dédiés aux enfants de l'école.

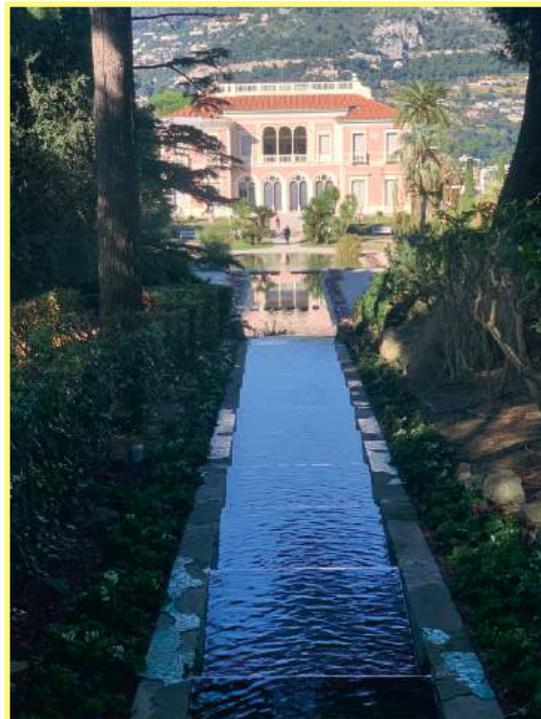
Ces sommes collectées ont permis de lancer de nombreux projets : sorties scolaires, achats de matériel et bien d'autres initiatives qui enrichissent le quotidien des élèves. Tout cela a été rendu possible grâce à la générosité et à l'engagement des familles, des bénévoles et des partenaires.

L'année 2025 s'annonce tout aussi dynamique : la fête de l'école le 27 juin au théâtre de verdure a couronné la fin de l'année scolaire et nous prévoyons un grand loto le 16 novembre à la salle des associations.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces moments conviviaux et continuer à faire vivre ensemble cette belle aventure !

Contact : apevillecroze@gmail.com /

Méguy Lesgourgues 06 16 47 53 35



*visite de la villa Ephrussi de Rothschild
à Saint-Jean-Cap-Ferrat, février 2025*

Le CACS

Le Centre d'Animation Culturelle et Sportive, fort de ses 170 adhérents, a offert au début de l'année la traditionnelle galette des Rois. Parmi la soixantaine de personnes présentes, celle qui a trouvé la « fève magique » s'est vue remettre un cadeau gourmand. En février, lors d'une journée magnifique, vingt personnes ont visité les villas Kérylos et Ephrussi de Rothschild, découvrant le raffinement et l'art dans ces palais surplombant la baie de Nice. Sur une initiative plus sportive, un concours de pétanque a réuni - et réjoui - en avril 26 acharnés du cochonnet. Depuis fin mars, un club de lecture mensuel a vu le jour. Il se réunit à la Maison des Associations et permet de découvrir un bel éventail de romans. En mai, c'est à l'île de Porquerolles, avec une visite de la fondation Carmignac, que nos pas nous ont menés.

Pour chacune de ces activités, le CACS, selon le souhait de son conseil d'administration, a largement participé aux frais. Pour l'automne, après notre assemblée générale qui se tiendra jeudi 4 septembre à 18h, nous prévoyons une journée d'initiation, ou de rappel, aux gestes de premiers secours jeudi 2 octobre.

Pour en savoir plus sur notre association :

cacsvillecroze.wixsite.com

Nous contacter par mail : cacsvillecroze83@gmail.com

Académie 23

Pour le gala de fin d'année, NJ a mis les bouchées doubles pour concocter encore cette année un beau spectacle qui s'est tenu le 21 juin à Trans-en-Provence.

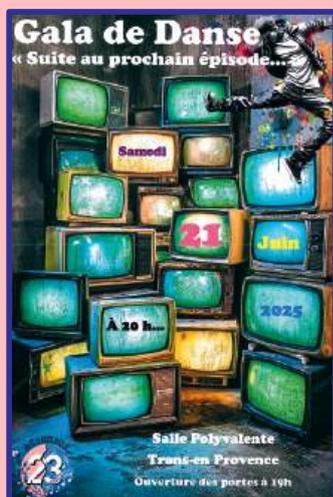
Sur le thème « Suite au prochain épisode... », les chorégraphes ont décliné les séries télévisées pour le plus grand plaisir du public.

Pour suivre NJ et Marie sur les réseaux sociaux :

Facebook ACADEMIE 23

Instagram academie_23

Tik Tok academie.23



Lokacité

L'association Lokacité a ouvert à la fin de l'hiver son épicerie associative dans le village, place de la Souvenance, dans un local loué à la municipalité. Après une période de rodage nécessaire durant laquelle son accès était réservé aux adhérents, la voici opérationnelle pour tous.

Elle propose en particulier des produits locaux (légumes, fromage, œufs...), grâce à une collaboration avec une dizaine de producteurs de Villecroze et des proches environs, ainsi que des produits d'épicerie de base, issus de l'agriculture biologique. Ouverte pour l'instant le samedi matin grâce à l'investissement des bénévoles, l'association compte bien la rendre encore plus accessible lorsque l'équipe se sera agrandie.

Afin de développer son activité et offrir aux habitants de Villecroze ce service d'épicerie tant attendu, toutes les énergies sont bienvenues pour étoffer les effectifs.

Par ailleurs, le premier atelier culturel a vu le jour en mars, avec une initiation au jonglage créatif pour les adultes et, pour les enfants, atelier de yoga ludique pour les plus petits ou jeux de société avec Thiercelieux pour les plus grands.

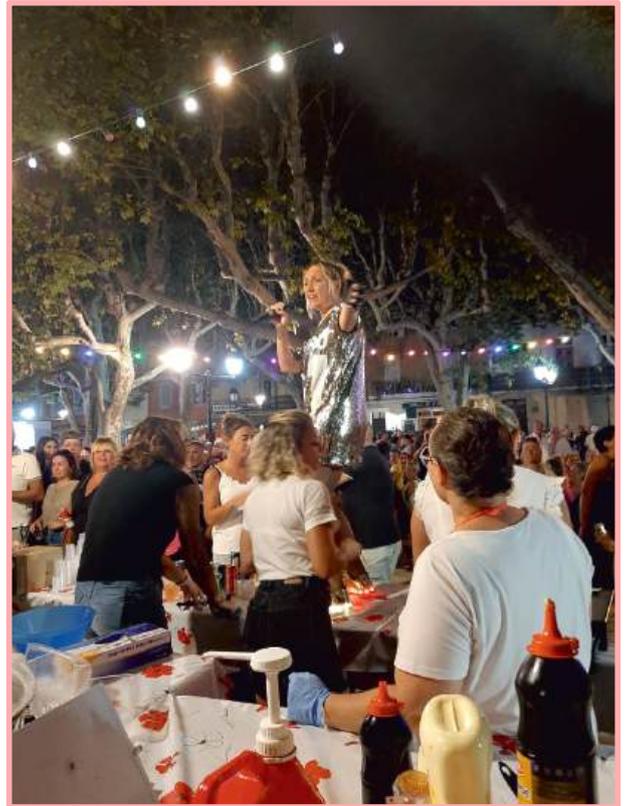
La proposition d'ateliers parallèles adultes-enfants nous tient à cœur, pour que chacun et chacune puisse pratiquer une activité, tout en échangeant autour de pratiques culturelles et ludiques. Cela s'inscrit au service des valeurs que l'association porte dans ses statuts : consommation durable, respect de l'environnement et développement des liens avec les habitants.

Vous pouvez suivre notre actualité sur les réseaux sociaux, nous contacter par mail ou venir nous rencontrer à l'épicerie.

Contact : lokacite.villecroze@gmail.com



Leï Boutentrains villecroziens



Ambiance à la Saint-Romain 2024

Nous sommes Leï Boutentrains. Ensemble, nous donnons un nouvel élan à notre beau village avec une équipe jeune, dynamique et pleine de ressources.

Comme en 2024, nous vous donnons rendez-vous cet été pour la Saint-Romain, du 9 au 12 août, puis cet automne pour Halloween.

Contacts : leiboutentrains@gmail.com

Mathieu Constans 06 83 77 76 13

Julie Pointeau 06 60 56 31 12

Les Amis des Fleurs

Une nouvelle saison estivale a commencé et notre association, vieille de douze ans déjà, continue à s'activer grâce à l'énergie de ses bénévoles.

Le virage à l'entrée du village, entre le pont et l'église, a été refléuri, les jardinières nettoyées et regarnies.

L'espace poubelles sous les fenêtres de la mairie a été visuellement transformé. Avec le concours financier et matériel de l'association et de la municipalité, des bacs ont été placés de manière à cacher les containers et des arbustes compléteront ce nouvel agencement.

Merci à tous ceux qui nous aident à sublimer la beauté de notre village, soit sur leurs balcons, soit en adhérant à notre association.

Les rendez-vous 2025

Visite du village tous les lundis du 16 juin au 15 septembre
(à 18h en juillet et août, à 17h en septembre, départ de l'office de tourisme)

Mardi 15 juillet	Lectures au jardin <i>Les animaux et nous</i>	Jardin de lecture
Mardi 15 juillet	Festival Jazz Verdon	Place du village
Jeudi 17 juillet	Soirée dégustation au domaine	Château Thuerry
Samedi 19 juillet	Masterclass publiques de Lied et mélodie	Académie musicale
Dimanche 20 juillet	Masterclass publiques de Lied et mélodie	Académie musicale
Jeudi 24 juillet	Concert de Lied et mélodie	Chapelle Saint-Victor
Jeudi 31 juillet	Commémoration Gabriel JOSEPH	
Vendredi 1 ^{er} août	Spectacle de théâtre, avec la compagnie La Passerelle	
Jeudi 7 août	Soirée dégustation au domaine	Château Thuerry
du samedi 9 au mardi 12 août Fête votive de la Saint-Romain :		
	samedi 9, soirée DJ	
	dimanche 10, soirée M.A.G.E	
	lundi 11, descente aux flambeaux, feu d'artifices et bal avec XX'ELLE	
	mardi 12, aïoli et animation musicale	
Dimanche 17 août	Vide-greniers	Dans tout le village
Samedi 6 septembre	Forum des Associations (sous réserve)	
Samedi 6 septembre	Masterclass publiques de Quatuor à cordes, avec Miguel da Silva	Académie musicale
Dimanche 7 septembre	Masterclass publiques de Quatuor à cordes, avec Miguel da Silva	Académie musicale
Jeudi 11 septembre	Concert de quatuor à cordes, par les élèves de Miguel da Silva	Chapelle Saint-Victor
Samedi 20 septembre	Journées du Patrimoine	
Samedi 20 septembre	VILLECRO'LYMPIQUE	
Dimanche 21 septembre	Journée du Patrimoine	
Dimanche 21 septembre	VILLECRO'LYMPIQUE	
Dimanche 21 septembre	Ronde cycliste des Grottes	
Samedi 4 octobre	Salon du Bien-Être et de la Cré-Activité	Maison des Associations
Dimanche 5 octobre	Salon du Bien-Être et de la Cré-Activité	Maison des Associations
Jeudi 9 octobre	Spectacle littéraire, par la compagnie Artmacadam	Maison des Associations
Samedi 25 octobre	Course de côte régionale automobile, avec l'ASA du Luc	
Dimanche 26 octobre	Course de côte régionale automobile, avec l'ASA du Luc	
Samedi 1 ^{er} novembre	Halloween, avec Leï Boutentrains	Place du village
du 7 au 9 novembre	Festival des Automnales de l'ADV	Maison des Associations
Jeudi 13 novembre	Concert de clavecin, par les élèves de Pierre Hantai	Académie musicale
Dimanche 16 novembre	Loto de l'APE	Maison des Associations
Dimanche 30 novembre	Marché de Noël, avec l'ADV	Maison des Associations

Naissances

WALLEZ Ezio le 05/02/2025
CLEMENT Noa le 28/02/2025
SOUDÉ PAUL le 05/03/2025
CROCQUEFER Emmy le 01/04/2025
FLORCZAK Chloé le 11/05/2025
ZIEGLER-WERMESCHER Raphaël le 14/05/2025

Mariages

MUNOZ Angye et DARAMY Timothée le 05/04/2025
ALLAIN Nicole et AGOSTA Tony le 18/04/2025
CHAMPAGNAT Megane et BOUBAKER Fadi le 03/05/2025
CONSTANS Claire et MAHERAULT Benoît le 29/05/2025
BINOIST Pauline et BORDES Johann le 07/06/2025

Décès

LEGRAND Philippe le 04/01/2025
VIGLIANI épouse PANIS Inès le 04/01/2025
LIGNIER épouse DEVARENNES Sylvie le 22/02/2025
SCHOCK Brigitte le 04/05/2025
MOREAU épouse MALLET Josette le 09/05/2025
ROSILLE Charles le 31/05/2025

Pacte civil de solidarité

ROCHE Marie-France et VAN de VELDE Bernard le 13/03/2025